

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines de Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 3 avril 2017 portant nomination au conseil d'administration
de l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech)**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech), notamment son article 8;

Vu l'arrêté du 3 décembre 2015 portant nomination de M. Thiériot (Jean-Louis) au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris;

Sur proposition du président du conseil départemental de Seine-et-Marne,

Arrête:

Article 1^{er}

Mme Veau (Véronique), conseillère départementale du canton de Saint-Fargeau-Ponthierry (77), est nommée membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris, en remplacement de M. Thiériot (Jean-Louis), pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 3 avril 2017.

Pour le ministre et par délégation :

Le vice-président

*du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*

L. ROUSSEAU